

RAPPORT MORAL 2020

Assemblée générale du 19 juin 2021

Au nom du Conseil d'Administration, je vous présente cette année le rapport moral de l'association pour l'année 2020.

Ô combien paradoxale celle-ci s'est-elle avérée !

Marquée d'abord par un événement si heureux : la tenue le 12 mars 2020 de notre journée de Rencontres entre 10 jeunes témoignant de leur expérience de marche avec Seuil, et 80 éducateurs, professionnels ou sympathisants de Seuil, curieux de leur regard, attentifs à leur parole et apportant eux-même leur expérience des propositions éducatives à l'égard des jeunes en difficulté.

Et le même jour, la publication du livre « L'empreinte de la marche », qui réunit les témoignages, extraits de leurs carnets de voyage de 45 adolescents ayant marché avec Seuil, et préfacés par Boris Cyrulnik et Antoine de Baecque.

Et puis, le 15 mars, le confinement, le rapatriement d'urgence des marches en cours, la mise en chômage partiel de nos salariés à compter du 24 mars ... Jusqu'au 2 juillet, où nos marches ont pu reprendre progressivement, seulement en France et pour une durée limitée à deux mois.

Notre directeru Paul Dall'Acqua vous relatera en détail l'activité de l'association en 2020.

On peut regarder la moitié vide du verre : 861 jours de marche réalisés, au lieu de 1710 en 2019 et 1691 en 2018. Une chute de 50% !

Je préfère en voir la moitié pleine : 31 jeunes suivis en 2020, dont 28 marches nouvelles, seulement 7 de moins qu'en 2019. Sur ces 28 marches nouvelles, 25 sont parties au cours du second semestre : 25 adolescents ayant subi le confinement dans les plus grandes difficultés et pour qui la marche a été la passerelle du retour dans une vie plus sociale.

Malgré leur durée plus courte, ces marches ont eu un effet éducatif indéniable. C'est aussi ce que conclut le rapport d'évaluation établi par Bénédicte de Lataulade, disponible sur notre site internet : 84% des éducateurs jugent positivement les effets des marches Seuil, même quand elles sont interrompues avant leur terme, et 57% des adolescents entament effectivement leur parcours de réinsertion à leur retour de marche.

Ainsi, notre association a su s'adapter aux circonstances, et répondre aux appels des éducateurs pour assurer malgré tout la prise en charge de chaque jeune qui avait fait sien le projet d'une marche Seuil.

Cependant, la situation n'a bien entendu aucunement favorisé les finances de l'association. Le rapport financier de notre trésorier Bernard Lachal vous le confirmera !

Certes, à compter du 2 juillet, la PJJ a relevé son prix de journée à 360 €, mais ce montant ne suffit pas couvrir la totalité du prix de revient des marches, qui s'est établi en 2020 à plus de 400 €. Par ailleurs, l'ASE n'a pas modifié son prix de journée de 315 € ...

Même si les mesures de chômage partiel ont permis de limiter les dépenses, même si la suppression du poste de communication / levée de fonds a contribué à réduire nos charges au dernier trimestre, notre déficit s'est établi en 2020 aux environs de 16.000 €.

Notons tout de même que ce déficit est réduit de moitié par rapport à 2019.

La fidélité de nos adhérents et de nos donateurs y est bien sûr pour beaucoup, et nous a grandement aidé à traverser cette année particulièrement agitée. Que tous en soient remerciés, et particulièrement la Fondation Lemarchand, la Fondation Blancmesnil, la Fondation de France (fondation Bruneau) ainsi que le Fonds de dotation transatlantique (Ouréa).

Grâce à tous ces soutiens, et du fait de l'effet « année pleine » des mesures prises, nous devrions revenir à une situation équilibrée en 2021.

*

Ainsi, quelles sont nos perspectives pour l'année 2021 ?

Nos marches se poursuivent en France à un bon rythme, et nous espérons lancer au second semestre l'expérimentation de nouveaux formats pour répondre aux demandes particulières des éducateurs de la PJJ :

- marches éducatives de réinsertion, d'une durée d'un mois, qui pourraient être proposées aux jeunes sortant d'une longue incarcération ou aux jeunes en parcours de CEF, afin de faciliter leur retour dans la vie civile et leur réinsertion,
- marches d'apaisement, d'une durée de 15 jours, qui seraient destinées aux jeunes en conflit comportemental majeur avec leur lieu d'accueil.

Nous comptons signer enfin le renouvellement de la convention triennale avec la PJJ, annoncé depuis 6 mois, mais non encore concrétisé.

Nous espérons aussi retrouver une bonne dynamique avec les services d'Aide Sociale à l'Enfance dès lors nous pourrions aboutir dans nos discussions financières.

Et puis, avec les 40 bénévoles qui contribuent à notre action, nous comptons bien reprendre progressivement nos actions de communication à travers toute la France. C'est ainsi par exemple qu'une marche caritative de 3 jours, organisée par l'association France Retour Accueil, s'est déroulée autour de Paris du 1^{er} au 3 juin dernier, et qu'une exposition se tiendra à Saint-Jean-Pied-de-Port du 1^{er} au 27 août prochain, avec une conférence de Bernard Ollivier pour la clôturer.

Avec votre confiance, nous pouvons faire de 2021 l'année du rebond !

Patrick Béghin
Président du Conseil d'Administration
Le 31 mai 2021